

Rédiger un rapport d'activité pour une bibliothèque municipale

1. Contexte et enjeux

En déclinant le financement des politiques publiques en missions, programmes et actions, la **loi organique relative aux lois de finance** a induit, pour les services de l'Etat comme pour les collectivités territoriales, de nouvelles pratiques d'évaluation de la dépense publique. Objectifs, moyens et résultats fondent désormais les actions des services publics, qui, chaque année, doivent rendre des comptes sur leurs activités.

La **modernisation des politiques publiques** (Révision Générale des Politiques Publiques – RGPP puis Modernisation de l'Action Publique - MAP) développe par ailleurs la culture de la transparence sur la dépense publique, et la nécessaire information des citoyens sur le fonctionnement des services qui leurs sont destinés.

La conjoncture économique enfin, et la **baisse des dépenses publiques** qui en découle, vient encore renforcer l'obligation faite aux services publics de justifier leurs dépenses au vu de leur activité et de leurs résultats.

Le **rapport d'activité** d'une bibliothèque municipale dans ce contexte est donc un outil de **gestion** autant qu'un outil de **communication**. Son approche globale de l'activité du service, non limitée à une simple évaluation quantitative, permet de valoriser toutes les actions menées par la bibliothèque, et de porter un regard qualitatif sur celles-ci, mettant ainsi en perspective une évaluation purement statistique et chiffrée de l'activité qui, à l'heure où les inscriptions et les prêts sont en baisse, ne permettrait pas à elle seule de témoigner de l'impact des services de lecture publique sur la population desservie.

D'autre part, le rapport d'activité met en relation les résultats obtenus avec les moyens alloués par la collectivité ; il permet en cela de justifier les éventuels écarts entre les résultats et les objectifs fixés, mais aussi d'appuyer des demandes de ressources supplémentaires (humaines, matérielles, financières) pour les projets à venir.

2. Contenu

Le rapport d'activité présente le **contexte** de la bibliothèque ; les moyens matériels (locaux), humains et financiers y seront décrits dans le détail. Un bilan social synthétique permet de rappeler la composition du personnel de la bibliothèque en termes de cadres d'emploi, d'âges, de temps de travail et fait état des formations suivies, des mobilités, ... Les dépenses et les recettes de l'année sont présentées.

L'activité de l'année y est également décrite : les statistiques de l'activité (vie des collections, inscriptions, prêts, fréquentation des locaux, participation aux actions culturelles des bibliothèques) sont ici complétées par la présentation des moments forts de l'année (salon du livre, rencontres d'auteurs, ouverture d'un nouveau service) et des actions moins chiffrables mais qui témoignent de l'activité de la bibliothèque sur son territoire ; partenariats, actions hors les murs, participations à des manifestations professionnelles, ...

Les statistiques d'activité sont collectées tout au long de l'année. L'enquête statistique annuelle du service du livre et de la lecture du ministère de la culture et de la communication fournit une trame d'observation statistique particulièrement pertinente.

Les normes ISO 11620 (Indicateurs de performance des bibliothèques) et ISO 16439 (Méthodes et procédures pour évaluer l'impact des bibliothèques) peuvent également servir à l'élaboration des indicateurs les plus pertinents pour mesurer l'activité et l'impact des bibliothèques. Si des enquêtes auprès des usagers ont été menées, leurs résultats sont naturellement repris dans le rapport d'activité. Il est important de resituer les données chiffrées dans le temps (quelle évolution par rapport aux années précédentes ?) et dans le contexte national ou régional (comparaison avec d'autres bibliothèques de villes de même taille).

Dans de nombreux cas, le rapport d'activité se conclut sur les **projets** à venir pour l'année suivante : forte de la valorisation de son activité qui précède, la bibliothèque est à même de préconiser et de justifier les actions



à venir. La forme du rapport d'activité varie considérablement selon le service qui le produit, la taille du service / de la collectivité. Son objectif communicationnel, notamment à destination des usagers, peut être satisfait par une présentation graphique et une mise en page attrayantes.

3. Destinataires

Le rapport d'activité sert à légitimer et justifier la bibliothèque en tant que service public :

Auprès de son autorité administrative : par exemple la Direction des Affaires Culturelles de la ville à laquelle est rattachée la bibliothèque. Cette autorité administrative est en lien direct avec les services administratifs centraux de la collectivité et ses élus, elle est donc la mieux placée pour exploiter le rapport d'activité et les informations qu'il contient.

Auprès de son autorité politique : c'est ici pour une bibliothèque municipale l'élu aux affaires culturelles, et parfois, selon la dimension de la collectivité ou du service, le maire. Cette autorité politique définit les orientations de la politique culturelle de la collectivité et donc celles de la bibliothèque ; il faut pour cela qu'elle dispose de toutes les informations concernant l'activité de la bibliothèque. Les difficultés ou les points forts que souligne le rapport d'activité permettent aux élus de faire évoluer la politique de lecture publique de la collectivité. C'est en cela un **outil d'aide à la décision**.

Auprès des publics : il s'agit ici des utilisateurs finaux du service bien sûr, mais plus globalement de tous les contribuables de la collectivité, qui aujourd'hui plus que jamais, attendent une information transparente sur l'utilisation de l'argent public. Ici le rapport peut être un véritable **outil de communication**, en cela qu'il présente l'intégralité des actions menées par la bibliothèque, y compris celles moins visibles ou évidentes aux yeux du grand public que constituent notamment les accueils de classes, les actions hors les murs, les partenariats extérieurs, ...

Bibliographie

Sur l'évaluation de l'activité en général :

- [Évaluations](#) [Dossier]. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2010, n° 4.
- Alonzo Valérie et Renard Pierre-Yves, *Évaluer la bibliothèque*, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2012.
- Association française de normalisation, *NF ISO 11620 : Indicateurs de performance des bibliothèques : information et documentation*, Paris :AFNOR, 2011.

Webographie :

- Jacquet Amandine, [Évaluer l'activité en bibliothèque, quels indicateurs pour quels objectifs ?](#), intervention au 1^{er} congrès mondial de l'AIFBD, Montréal, 3 au 6 août 2008.

Les bibliothèques départementales de prêt proposent de nombreuses fiches pratiques à destination de leurs bibliothèques partenaires ; les trois liens ci-dessous renvoient vers des outils d'aide à l'élaboration d'un rapport d'activité :

- Bibliothèque départementale de prêt du Calvados, [Le rapport d'activité](#).
- Bibliothèque du Finistère, [Le rapport d'activité en Bibliothèque](#).
- Bibliothèque départementale de la Marne, [Le rapport d'activité : mode d'emploi](#).

Des rapports d'activité de nombreuses bibliothèques sont consultables sur leurs sites Internet et certains sont rassemblés dans la bibliothèque numérique de l'Essib (collection [rapports d'activité](#)).

Fiche créée par Hervé Grosdoit-Artur, le 5 décembre 2014
Liens mis à jour par l'Essib, le 21 juillet 2016